

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 13

Rubrik: Conférence de gymnastique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONFÉRENCE DE GYMNASTIQUE

Le corps enseignant du IX^{me} arrondissement s'est réuni en conférence à Bossonnens, le mercredi 2 août, pour y étudier le programme de gymnastique 1922-23 et discuter de la revision du manuel fédéral de 1912.

La grande majorité des maîtres et maîtresses avait répondu à l'appel adressé sous les auspices de la Fédération cantonale des maîtres de gymnastique, par M. Pauly son secrétaire. M. Barbey, inspecteur scolaire, l'homme de tous les progrès, était présent, ainsi que M. Helfer, instituteur à Fribourg, qui n'a pas hésité un instant à quitter les rives enchantées du lac de Morat, où il passait d'agréables vacances, pour venir pousser à la roue du progrès. Quant à M. Wicht, inspecteur cantonal, un cours de gymnastique important le retint à Vevey durant la matinée ; il fit l'impossible pour se trouver quelques heures au milieu de nous et nous eûmes le plaisir d'apprécier, pendant la discussion de l'après-midi, sa haute compétence en matière de gymnastique.

Durant la matinée, on aborda l'étude pratique du programme 1922-23. MM. Pauly et Jacob, instituteurs, avaient pris l'heureuse initiative d'arranger en 12 leçons pratiques, méthodiques, graduées et variées, le programme de l'année. Un exemplaire tiré au polygraphe fut remis à chaque participant, ce qui facilitera grandement la tâche de chacun. M. Pauly fit la démonstration de trois leçons, avec ses élèves convoqués pour la circonstance. Ceux-ci firent preuve de beaucoup d'entrain et de savoir-faire, conséquence d'un enseignement méthodique et assimilé. M. Helfer voulut bien se prêter à faire à son tour la démonstration de quelques jeux mouvementés et intéressants.

Le dîner servi à l'Hôtel de la Gare fut très substantiel et agrémenté de nombreuses productions musicales et humoristiques. M. Jacob, major de table, est passé maître dans l'art de déridier les fronts soucieux et surtout dans l'art délicat de transformer ses aimables méchancetés en des compliments si bien tournés que chacun les accepte sans faire la moue. Telle jeune institutrice n'avait-elle pas l'air de s'en délecter ?

Le repas terminé, chacun se sent apte à soutenir une discussion sérieuse. Tout d'abord un échange de vues se fait au sujet de l'opportunité de la Fédération des maîtres de gymnastique, entre maîtres « fédérés » et abstentionnistes. A quoi bon, objectent ces derniers, une Fédération, sinon à donner une place exagérée à la gymnastique. Il faudra ensuite, pour être logique, fonder une fédération des maîtres de bible, de dessin ou de chant. Qu'on se rassure ! Le but de la Fédération n'est pas de donner la prépondérance à la culture physique, mais simplement de lui donner la place qui lui revient et qu'elle n'occupe pas encore dans notre canton. S'il est des maîtres qui font trop de gymnastique, il en est par contre un plus grand nombre qui en font trop peu, voire même pas du tout. Ne leur jetons pas la pierre, car certaines communes ne font rien pour rendre possible et intéressant l'enseignement de la gymnastique. La Fédération est née de la nécessité de combler cette lacune. Qu'on ne lui reproche donc pas d'avoir vu le jour. De même que le monde est sorti du chaos, que l'ordre naît du désordre, la Fédération a été rendue nécessaire par l'insuffisance de l'enseignement de la gymnastique, insuffisance provenant des obstacles que rencontre l'enseignement méthodique et suivi de cette branche. Il ne viendra, du reste, à l'idée de personne de constituer une fédération des maîtres de géographie, par

exemple, car l'enseignement de cette branche n'est pas en danger de sombrer parmi les écueils. La gymnastique, par contre, avouons-le humblement, fut pendant quelques années la pauvre délaissée.

D'autre part, n'oublions pas que la gymnastique est, dans nos écoles, l'unique branche dont le but est le développement physique, contre une dizaine d'autres qui tendent au développement moral, intellectuel ou esthétique. Elle est donc bien loin d'occuper une place prépondérante. Ceux qui formulent cette objection n'ont sans doute pas d'autre but que celui de plaisanter ou d'amuser la galerie.

Quelques adversaires de la Fédération se déclarent convaincus et demandent leur admission.

L'assemblée des maîtres « fédérés » se constitue ensuite en sous-section de la Fédération cantonale, dans le but d'arriver à un résultat plus pratique.

Puis, M. Wicht, inspecteur, préside le débat et ouvre la discussion au sujet de la revision du manuel de 1912. Il fait d'abord l'historique de cette revision, née du mouvement *Pro Corpore* qui voudrait voir dans le manuel une plus grande place consacrée aux jeux. Voici quels sont, de l'avis de M. l'inspecteur Wicht, les reproches qu'on peut lui adresser et les améliorations qu'il y aurait lieu d'y apporter :

1° Le manuel est trop compliqué. On demande donc des mouvements simples dont la mémorisation est facile ;

2° Il faudrait développer les jeux. Quelques-uns de ceux que contient le manuel sont peu intéressants ; d'autres, par contre, connus chez nous, n'y ont pas trouvé place. Il y aurait lieu surtout d'y introduire des rondes avec musique : telles quelques délicieuses rondes de Jaques Dalcroze. (Bravo, pour la bonne idée de M. l'Inspecteur : la musique amie de la gymnastique, ainsi le rêve le génie d'un Jaques Dalcroze.)

3° Le nouveau manuel devait tendre à abandonner les engins, comme le reck, les barres parallèles, qui doivent surtout être l'apanage des gymnastes.

Le service d'infanterie, déclare M. Wicht, désire connaître l'impression et les desiderata des maîtres de gymnastique scolaire. Pour arriver à ce but et ne pas trop allonger cette séance, car l'heure du retour approche, M. Pauly, président de la sous-section, suggère l'idée que chaque maître émette par écrit ses observations et les adresse au rapporteur de la sous-section, qui est tout trouvé en la personne de son secrétaire. Cette proposition réunit l'assentiment de toute l'assemblée. M. Jacob recommande de ne pas « sabrer » le manuel, qui renferme beaucoup de bonnes choses. Son conseil sera certainement suivi, car chacun partage sa conviction.

Une observation encore qui concerne l'éditeur. Il y aurait lieu de réduire le format du manuel, car il n'est pas pratique ; une couverture souple serait préférable aussi, car tout comme un recueil de chant, un manuel de gymnastique est destiné à être mis en poche ; les maîtres de gymnastique qui sont presque toujours des messieurs tirés à quatre épingles — ce qui est tout à l'honneur de la gymnastique — n'aiment pas que leur habit offre aux regards critiques des prééminences quelque peu insolites, toujours inélégantes.

M. Wicht remercie l'assemblée de son attention et de sa bienveillante collaboration ; il souhaite à chacun un travail fructueux. Puis, M. Pauly lève la séance en émettant le vœu que chacun rentre dans ses pénates avec une bonne provision de bonne volonté et d'enthousiasme pour le bien du pays et de sa jeunesse écolière.

Maintenant, chers collègues, « fédérés » ou non, mais tous confédérés, à l'œuvre, non pas pour la gymnastique « über alles », mais pour la culture physique à sa place. La Fédération cantonale ne poursuit pas d'autre but que celui-là.

Au nom de la sous-section du IX^{me} arrondissement :

Le Secrétaire :

Jules MUSY.

Le Président de la sous-section :

André PAULY.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Sa Grandeur Mgr Besson veut bien nous faire l'honneur de présider la réunion générale des institutrices qui aura lieu, à la Villa Miséricorde, le jeudi, 9 novembre, à 2 $\frac{1}{2}$ heures.

Cette faveur, qui prouve toute la sollicitude de Sa Grandeur notre Evêque pour le corps enseignant, sera sans doute accueillie avec reconnaissance par toutes les institutrices. Nous les prions de venir, aussi nombreuses que ces années dernières, entendre les directions de notre Evêque vénéré.

Le Comité

Pour les cours complémentaires

En vue de faciliter l'enseignement du dessin et de la comptabilité aux cours complémentaires des jeunes gens conformément au nouveau programme officiel, la Direction de l'Instruction publique fait connaître ce qui suit :

1^o Pour le *dessin*, les instituteurs trouveront au Dépôt du matériel scolaire, section A, un papier spécial non réglé revenant à 5 cent. la feuille ;

2^o Pour la *comptabilité*, ils pourront se procurer à l'imprimerie Galley et C^{ie}, à Fribourg, à l'usage des élèves, une pochette contenant : 1 cahier « Livre d'Inventaire », 8 pages ; 1 cahier « Grand Livre », 12 pages ; 1 cahier « Journal-Caisse », 4 pages ; le prix de revient en est de 1 fr. 50 par pochette ;

3^o Pour les maîtres, les ouvrages suivants sont recommandés : *Manuel de comptabilité professionnelle et calculs y relatifs*, méthode publiée par l'Union suisse des Arts et Métiers, chez Huber et C^{ie}, éditeurs, Frauenfeld, à 1 fr. 50 l'exemplaire ; *Collection de formulaires*, éditée par M. Schorro, professeur, chez MM. Butty et C^{ie}, éditeurs à Estavayer-le-Lac, prix 1 fr. 50 ou 1 fr. 70 la collection ; *Cours de comptabilité*, par Grandchamp et Marrel, édité chez Payot et C^{ie}, à Lausanne, à 2 fr. 50 l'exemplaire.

Fribourg, le 26 octobre 1922.

La Direction de l'Instruction publique.
